

# Cancers, attention aux traitements miracles

Vous, ou l'un de vos proches, êtes atteint d'un cancer.

C'est une expérience éprouvante, qui vous affecte dans de nombreux aspects de votre vie, et qui peut vous rendre **vulnérable**.

Il arrive que des personnes ou des organisations cherchent à **profiter de ce désarroi**.

Elles peuvent vous proposer des **méthodes présentées comme plus efficaces** que les traitements classiques :

- au moyen de prospectus déposés dans les salles d'attente ;
- sur des sites internet ;
- ou encore par la bouche-à-oreille.

**Non validées scientifiquement,  
ces méthodes peuvent être  
dangereuses**

# Soyez vigilants

- Si vos interlocuteurs **dénigrent les traitements** proposés par l'équipe médicale qualifiée qui vous prend en charge.
- S'ils vous recommandent **d'arrêter ces traitements**.
- Si l'on vous promet des **bienfaits qui surpasseraient** de très loin les résultats des traitements proposés par votre équipe médicale.
- Si l'on vous propose des **séances gratuites** pour essayer telle ou telle méthode.
- Si l'on vous demande de vous engager **en réglant à l'avance** un certain nombre de séances.
- Si l'on vous propose d'acheter un **appareil ou un produit** présenté comme miraculeux, souvent à prix très élevé, **non remboursé par l'Assurance maladie**.
- Si la prise en charge prétend **agir à la fois sur le mental et le physique**, voire sur toutes sortes de troubles divers.
- Si vos interlocuteurs abusent d'un **langage pseudo-scientifique** très complexe ou si, au contraire, ils prétendent avoir découvert un **principe d'action extrêmement simple**.
- Si l'on vous conseille de **vous couper de votre famille, de votre médecin, de votre entourage** pour favoriser votre guérison.

## Quelques conseils

- En cas de doute sur des propositions qui vous sont faites, n'hésitez pas à interroger **l'équipe médicale spécialisée qui vous prend en charge** ou **votre médecin traitant**.
- N'hésitez pas à leur parler de la façon dont vous vivez la maladie et les traitements. **C'est leur rôle de vous apporter les soins et soutiens nécessaires.** Ils peuvent vous orienter si vous en avez besoin vers des professionnels spécialisés dans les domaines **psychologique, social, nutritionnel...**
- À tout moment, vous avez la possibilité de demander un **second avis médical**.
- Tout au long de votre prise en charge, **les associations d'aide aux malades** peuvent vous informer et vous accompagner dans vos choix.

# Pour en savoir plus

La Mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires (MIVILUDES) peut vous renseigner sur des pratiques ou des méthodes qui vous sembleraient douteuses et qui présentent un risque de dérive sectaire.

Écrivez à : [miviludes@pm.gouv.fr](mailto:miviludes@pm.gouv.fr)

## Sites et numéros utiles

- La plateforme Cancer info de l'Institut National du Cancer, [www.e-cancer.fr/cancer-info](http://www.e-cancer.fr/cancer-info)  
**0810 810 821** (prix d'un appel local), du lundi au samedi de 9 h à 19 h
- Le site de l'Association pour la recherche sur le cancer (ARC), [www.arc-cancer.net](http://www.arc-cancer.net) (rubrique Face au cancer)
- Le site et la ligne téléphonique de la Ligue nationale contre le cancer, [www.ligue-cancer.net](http://www.ligue-cancer.net)  
**0810 111 101** (prix d'un appel local)
- Le site du ministère chargé de la Santé, [www.sante.gouv.fr](http://www.sante.gouv.fr)

Ce document a été conçu en février 2011 à l'initiative de la Mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires (MIVILUDES) par un groupe de travail rassemblant des représentants de l'Association pour la recherche sur le cancer (ARC), du Conseil national de l'ordre des médecins (CNOM), de la Direction générale de la santé (DGS), de la Fédération hospitalière de France (FHF), de la Fédération nationale des centres de lutte contre le cancer (FNCLCC), de l'Institut national du cancer (INCa) et de l'Union nationale hospitalière privée de cancérologie (UNHP).